

**DONTNOD**  
ENTERTAINMENT

LE STUDIO FRANÇAIS

AU COEUR DES UNIVERS IMMERSIFS ET NOVATEURS



RAPPORT FINANCIER S1 2018

## DON'T NOD ENTERTAINMENT

Société anonyme au capital de 93.470,44 euros  
Siège social : Métropole 19, 134-140 rue d'Aubervilliers – 75019 Paris  
504 161 902 RCS Paris

---

# RAPPORT D'ACTIVITE SUR LES COMPTES DU PREMIER SEMESTRE 2018

---

## ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2018

Nous vous présentons ci-après les résultats financiers consolidés du premier semestre 2018 en comparaison de ceux du premier semestre 2017. Du fait de l'acquisition de DONTNOD ELEVEN sur le premier semestre 2018 et de la cotation de Dontnod Entertainment sur le marché Euronext Growth, le Groupe publie au 30 juin 2018 ses premiers comptes consolidés. Ainsi les données comparatives présentées au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2017 correspondent aux comptes individuels de la société DON'T NOD ENTERTAINMENT, mis en harmonie avec les principes de consolidation du Groupe.

Comme prévu dans la feuille de route présentée à l'IPO, ce point à fin juin 2018 reflète la montée en puissance des 5 jeux en production, dont les revenus seront comptabilisés à partir du second semestre de l'année 2018 et sur les années suivantes. Le succès de notre IPO au mois de mai dernier, qui nous a permis de lever 30,5 M€ sur Euronext Growth, nous dote des ressources nécessaires à la poursuite de notre pipeline de sorties de jeux particulièrement riche. Nous suivons la roadmap présentée lors de l'IPO avec la sortie de Vampyr, Captain Spirit et du premier épisode de Life is Strange 2 dont les succès devraient se traduire plus fortement au second semestre et sur 2019.

Les comptes consolidés semestriels sont le reflet d'une période au cours de laquelle toutes les ressources ont été mobilisées pour la production de 5 jeux en simultanément :

- **VAMPYR™**, édité par Focus, sorti le 5 juin 2018, source de revenus significatifs à compter du second semestre,
- **LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE CAPTAIN SPIRIT™**, aventure inédite de la franchise **LIFE IS STRANGE™**, annoncé lors de la conférence annuelle de **Microsoft**, le 10 juin 2018 à Los Angeles et sortie le 25 juin 2018 ce qui a permis de booster la visibilité et les pré commandes du deuxième opus,
- **LIFE IS STRANGE 2™**, édité par Square Enix, dont le premier épisode, sorti le 27 septembre 2018, a été plébiscité par la presse,
- **TWIN MIRROR™**, édité par Bandai Namco Entertainment, dont la sortie est prévue pour 2019,
- Projet 6 dont l'éditeur reste confidentiel.

De plus, le studio a également travaillé durant cette période à la conception de deux autres projets confidentiels.

En parallèle, une part importante des investissements, nécessaires au développement technologique et à la structuration des équipes, a été engagée.

## ANALYSE DU RESULTAT DU GROUPE AU 30 JUIN 2018 : des résultats semestriels conformes aux attentes

	<b>2018</b> <i>(6 mois)</i>	<b>2017</b> <i>(6 mois)</i>
Chiffre d'affaires	4 683	4 445
Production immobilisée	410	1 643
Autres produits d'exploitation	420	1
Impôts et taxes	(79)	(115)
Charges de personnel	(4 170)	(3 144)
Autres charges d'exploitation	(3 376)	(2 864)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(447)	(242)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(2 558)</b>	<b>(276)</b>
Charges et produits financiers	(126)	(43)
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>(2 684)</b>	<b>(319)</b>
Charges et produits exceptionnels	(276)	(231)
Impôts sur les résultats	1 952	1 651
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>(1 008)</b>	<b>1 101</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(26)	-
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>(1 033)</b>	<b>1 101</b>
Intérêts minoritaires	-	-
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>(1 033)</b>	<b>1 101</b>
Résultat par action (en euros) <sup>(1)</sup>	(0,44)	0,96
Résultat dilué par action (en euros)	(0,44)	0,96

*(1) - Le nombre moyen d'actions du premier semestre 2017 a été corrigé de la division du nominal de l'action par 31 réalisée sur le premier semestre 2018 afin de permettre la comparabilité des périodes.*

Au premier semestre 2018, le chiffre d'affaires consolidé ressort à 4,7 M€ contre 4,4 M€ au premier semestre 2017, soit une croissance de plus de 5% essentiellement due aux jeux en cours de production et aux royalties perçues au titre des jeux déjà commercialisés.

La production immobilisée d'établit à 0,4 M€ au premier semestre 2018, au titre des coûts engagés sur les jeux en coproduction, dont Vampyr, sorti le 5 juin 2018 sur PC et consoles.

Le résultat d'exploitation (hors CIJV) ressort à -2,6 M€ au premier semestre 2018, contre -0,3 M€ au premier semestre 2017. Cette baisse est due aux dépenses importantes engagées par la Société dans le cadre de la modernisation de ses chaînes de production et du maintien d'un très haut niveau de qualité des jeux en cours

de production, mais également du fait de l'intégration des coûts de personnel de DONTNOD ELEVEN dans le cadre de ces premiers comptes consolidés.

L'EBITDA économique<sup>1</sup>, incluant le Crédit d'Impôts Jeu Vidéo (CIJV) d'un montant de 2 M€, ressort proche de l'équilibre à -0,16 M€ au premier semestre 2018.

Le Résultat net part du groupe ressort à - 1 M€ au titre du premier semestre 2018, contre 1 M€ au premier semestre 2017, soit un résultat par action de -0,44€ contre 0,96€ au premier semestre 2017.

### **STRUCTURE FINANCIERE AU 30 JUIN 2018 : une structure financière renforcée suite au vif succès de l'IPO**

<b>ACTIF</b>	<b>30/06/18 Net</b>	<b>31/12/17 Net</b>	<b>PASSIF</b>	<b>30/06/18</b>	<b>31/12/17</b>
Ecarts d'acquisition	3 110	-	Capital social	93	23
Immobilisations incorporelles	4 781	4 358	Primes d'émission	32 834	20
Immobilisations corporelles	195	114	Réserves consolidées	(257)	(2 299)
Immobilisations financières	167	91	<b>Résultat consolidé</b>	<b>(1 033)</b>	<b>2 055</b>
Titres mis en équivalence	-	-	Autres	-	-
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 253</b>	<b>4 563</b>	<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	<b>31 637</b>	<b>(201)</b>
Avances et acomptes versés	-	-	Intérêts des minoritaires	-	-
Stocks et encours	-	-	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>31 637</b>	<b>(201)</b>
Clients et comptes rattachés	2 703	1 816	<b>PROVISIONS</b>	<b>980</b>	<b>599</b>
Impôts différés actifs	-	-	Emprunts et dettes financières	2 033	5 556
Autres créances et comptes de régularisation	3 168	3 622	Avances et acomptes reçus	-	-
Valeurs mobilières de placement	300	-	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 039	735
Disponibilités	27 450	692	Impôts différés passifs	-	-
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>33 621</b>	<b>6 129</b>	Autres dettes et comptes de régularisation	6 184	4 003
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>41 874</b>	<b>10 692</b>	<b>DETTES</b>	<b>9 256</b>	<b>10 294</b>
			<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>41 874</b>	<b>10 692</b>

Dans le cadre de son introduction en bourse sur Euronext Growth, DONTNOD a levé 30,5 M€ après exercice intégral de l'option de surallocation (25 M€ hors compensation de créance et net des frais). Avec un taux de souscription de 4,7 fois<sup>2</sup>, l'opération a rencontré un formidable succès.

Ainsi, DONTNOD dispose des moyens nécessaires à la poursuite de sa stratégie de croissance pour consolider sa position de leader mondial de créateur et de développeur de jeux originaux narratifs et épisodiques dans un marché mondial du jeu vidéo très dynamique.

Comme évoqué dans le cadre de son introduction en bourse, DONTNOD a procédé à l'acquisition de 100% des titres de la société DONTNOD ELEVEN au prix de 3,1 M€ correspondant à la valeur déterminée sur la base d'une expertise indépendante. L'écart d'acquisition généré par cette opération est amorti sur une durée linéaire de 10 ans.

Les immobilisations incorporelles ressortent à 4,8 M€ au premier semestre 2018, contre 4,4 M€ au 31 décembre 2017. Cette variation est due à l'immobilisation des coûts engagés par le Groupe au titre de ses jeux développés sur le modèle de la coproduction.

<sup>1</sup> Résultat d'exploitation (+) Dotations aux amortissements & provisions nettes de reprises + Crédits d'Impôts Jeu Vidéo

<sup>2</sup> Sur la base de l'offre initiale : PG et OPO, hors clause d'extension et option de surallocation

Les capitaux propres part du groupe ressortent à 31,6 M€ au premier semestre 2018, contre -0,2 M€ au 31 décembre 2017, grâce au succès de l'introduction en bourse de la Société qui a considérablement renforcé la structure financière. Au même titre, les disponibilités ressortent à 27,5 M€ au premier semestre 2018 contre 0,7 M€ au 31 décembre 2017, soit une variation de +26,8M€ essentiellement liée au cash reçu lors de l'IPO.

Les emprunts et dettes financières affichent une baisse de 63%. Cette diminution est essentiellement liée à la conversion en obligation convertible en janvier 2018 d'une partie de la créance que possédait la société MVE sur la société, ces obligations ayant elles-mêmes été converties en capital dans le cadre de l'IPO.

Les autres dettes et comptes de régularisation ressortent à 6,2 M€ au premier semestre 2018 contre 4 M€ au 31 décembre 2017. Ces autres dettes incluent 4,2 M€ de produits constatés d'avance (contre 2,5 M€ au 31 décembre 2017) au titre de la part de facturation non reconnue au résultat de l'exercice conformément à la méthode de l'avancement appliquée par le Groupe.

### EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS AU COURS DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2018

Vampyr a trusté la tête des ventes dans le monde à sa sortie le 5 juin 2018. Il était numéro un mondial sur les plateformes de distribution digitale : Steam et Amazon et dans les points de vente physiques en Angleterre, France, Allemagne, Scandinavie....

DONTNOD a été mise en avant de manière très forte sur l'E3, plus important salon n°1 au monde qui se tient tous les ans à Los Angeles.. DONTNOD a été invitée par les géants de l'industrie que sont **Sony™** et **Microsoft™**. A la conférence **Microsoft™**, le 10 juin 2018, dans le **Microsoft™** Theater de Los Angeles, a été annoncé **LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE CAPTAIN SPIRIT™**, le prélude à **Life is Strange 2**. Et **Sony** a annoncé **TWIN MIRROR** dans son compte-à-rebours E3, le 8 juin 2018

Le prélude, **LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE CAPTAIN SPIRIT™** a été lancé le 25 juin 2018 avec un grand succès auprès des joueurs et de la presse, et a permis le lancement des précommandes de la 2<sup>ème</sup> saison de notre blockbuster mondial LIFE IS STRANGE 2, présenté en avant-première à la **Gamescom** à Cologne, premier salon en Europe.

### EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2018

Le groupe n'a connaissance d'aucun événement postérieur au 30 juin 2018 qui devrait être pris en compte dans les comptes consolidés du Groupe établis au 30juin 2018.

### PERSPECTIVES D'AVENIR

Le second semestre 2018 devrait être marqué par l'intégration dans les comptes du formidable succès de **VAMPYR™**, qui dès son lancement s'est classé en tête des charts en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et dans de nombreux autres pays. Encensé pour sa réalisation et son scénario, le potentiel de la licence **VAMPYR™** continue d'être poussé par des opérations commerciales sur toutes les plateformes de distribution digitale (Steam, Playstation, Xbox) et en physique.

Le Groupe a annoncé conjointement avec l'éditeur Focus Home Interactive le lancement du développement de la version **NINTENDO™ Switch™** de **VAMPYR™**. La franchise dont, la société codétient la propriété intellectuelle,

pourra continuer son développement grâce à cette nouvelle plateforme et toucher un public encore plus large. Cette nouvelle version devrait accroître le montant des revenus versés au Groupe grâce à des pourcentages de royalties supérieurs.

**LIFE IS STRANGE 2™** épisode 1, édité par Square Enix est sorti le 27 septembre 2018 et a connu un excellent démarrage. La première partie de la toute nouvelle saison de la franchise a obtenu sur **Metacritic**, le site qui synthétise et convertit en évaluation sur 100 points les critiques émises sur un jeu dans la presse spécialisée, une note de **82+** supérieure au premier opus, ce qui permet d'anticiper un succès commercial fort.

Le studio poursuit au cours de cette seconde partie de l'année le développement de **TWIN MIRROR™**, nouveau jeu d'aventure narrative édité par Bandai Namco Entertainment et attendu pour 2019. Ce thriller psychologique sera découpé en 3 épisodes pour entretenir une dynamique vertueuse des ventes de la franchise dans la durée.

Le jeu confidentiel signé avec un éditeur majeur et en développement continuera aussi à générer des revenus.

Grâce aux sorties épisodiques, un *news flow* soutenu bénéficiera à la mise en avant des tous les jeux du Groupe et permettra d'en maximiser sa visibilité et ses ventes.

## INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2018, le capital social s'élève à 93 470,44 € composé de 4.673.522 actions de 0,02 euro de valeur nominale chacune.

L'actionnariat se répartit comme suit au 30 juin 2018 :

Actionnaires	Nbre d'actions	% en capital et DDV
<b>Loskent</b> (1)	387 075	8,28%
<b>Kostadin Yanev</b>	2 338 050	50,03%
<b>Modern Vision Ent.</b> (2) (4)	395 031	8,45%
<b>Sous-Total K. Yanev</b>	<b>2 733 081</b>	<b>58,48%</b>
<b>Douglas Hawes</b>	55 650	1,19%
<b>Cely Finance</b> (3) (4)	108 459	2,32%
<b>Public</b>	1 389 257	29,73%
<b>Total</b>	<b>4 673 522</b>	<b>100,00%</b>

(1) Société détenue à 99% par O. Guilbert Pdg de Don'tNod Entertainment

(2) Société contrôlée par K. Yanev

(3) Société contrôlée par un investisseur tiers, sans lien avec la Société, les dirigeants et les actionnaires actuels

(4) Tenant compte de la conversion automatique de l'intégralité des 4 800 000 OC1 souscrites en janvier et février 2018 par Modern Vision et Cely Finance en 347 070 actions nouvelles de la Société

# **DON'T NOD ENTERTAINMENT, S.A.**

*Métropole 19*

*134-140, Rue d'Aubervilliers*

*75019 PARIS*

## **COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018

## SOMMAIRE

Don't Nod Entertainment, s.a. ....	1
Sommaire .....	2
Bilan consolidé .....	4
Compte de résultat consolidé .....	5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés .....	6
Tableau des flux de trésorerie consolidé .....	7
Annexe des comptes consolidés .....	8
1. Nature de l'activité et événements significatifs .....	8
1.1. Information relative à la société et à son activité .....	8
1.1.1. Historique et perspectives .....	8
1.1.2. Crédit Impôt Jeux Vidéo (CIJV) .....	8
1.2. Evènements marquants de la période .....	9
1.2.1. Sortie anticipée du plan de continuation .....	9
1.2.2. Transformation de la Société en S.A. ....	9
1.2.3. Rachat des marques .....	9
1.2.4. Emission d'Obligations Convertibles en Actions à Bons de Souscription d'Actions (OCABSA) .....	9
1.2.5. Acquisition des titres de la société DON'T NOD ELEVEN .....	10
1.2.6. Introduction en bourse .....	10
1.3. Evènements postérieurs à la période .....	10
2. Périmètre de consolidation .....	11
3. Principes et méthodes comptables .....	11
3.1. Référentiel comptable .....	11
3.2. Comparabilité des comptes .....	11
3.3. Modalités de consolidation .....	12
3.3.1. Méthodes de consolidation .....	12
3.3.2. Utilisation de jugements et d'estimations .....	12
3.4. Méthodes et règles d'évaluation .....	12
3.5. Méthodes et règles d'évaluation .....	12
3.5.1. Ecarts d'acquisition .....	12
3.5.2. Immobilisations incorporelles .....	13
3.5.3. Immobilisations corporelles .....	13
3.5.4. Immobilisations financières .....	14
3.5.5. Créances .....	14
3.5.6. Valeurs mobilières de placement .....	14



3.5.7.	Avances remboursables.....	14
3.5.8.	Reconnaissance du chiffre d'affaires.....	14
3.5.9.	Disponibilités.....	14
3.5.10.	Provisions.....	14
3.5.11.	Engagements de retraite et avantages similaires.....	15
3.5.12.	Impôts sur les sociétés.....	15
3.5.13.	Impôts différés.....	15
3.5.14.	Résultat exceptionnel.....	15
3.5.15.	Résultat par action.....	15
3.5.16.	Information sectorielle.....	15
3.5.17.	Bons de Souscription d'Actions (BSA).....	15
4.	Notes relatives au bilan et au compte de résultat.....	16
5.	Autres informations.....	25

**BILAN CONSOLIDE***(montants en milliers d'euros)*

ACTIF	Notes	Brut	Amort. & Dép.	30/06/18 Net	31/12/17 Net
Ecarts d'acquisition	1	3 136	(26)	3 110	-
Immobilisations incorporelles	2	12 111	(7 330)	4 781	4 358
Immobilisations corporelles	2	1 393	(1 198)	195	114
Immobilisations financières	3	167	-	167	91
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>16 807</b>	<b>(8 554)</b>	<b>8 253</b>	<b>4 563</b>
Clients et comptes rattachés	4	2 703	-	2 703	1 816
Impôts différés actifs	5	-	-	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	4	3 168	-	3 168	3 622
Valeurs mobilières de placement	6	300	-	300	-
Disponibilités	6	27 450	-	27 450	692
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>33 621</b>	<b>-</b>	<b>33 621</b>	<b>6 129</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>50 428</b>	<b>(8 554)</b>	<b>41 874</b>	<b>10 692</b>
PASSIF	Note			30/06/18	31/12/17
Capital social	7			93	23
Primes d'émission				32 834	20
Réserves consolidées				(257)	(2 299)
<b>Résultat consolidé</b>				<b>(1 033)</b>	<b>2 055</b>
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>				<b>31 637</b>	<b>(201)</b>
Intérêts des minoritaires				-	-
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>				<b>31 637</b>	<b>(201)</b>
<b>PROVISIONS</b>	8			<b>980</b>	<b>599</b>
Emprunts et dettes financières	9			2 033	5 556
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				1 039	735
Impôts différés passifs	5			-	-
Autres dettes et comptes de régularisation	10			6 184	4 003
<b>DETTES</b>				<b>9 256</b>	<b>10 294</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>				<b>41 874</b>	<b>10 692</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ***(montants en milliers d'euros)*

	Note	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)
Chiffre d'affaires	11	4 683	4 445
Production immobilisée		410	1 643
Autres produits d'exploitation	12	420	1
Impôts et taxes		(79)	(115)
Charges de personnel		(4 170)	(3 144)
Autres charges d'exploitation		(3 376)	(2 864)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13	(447)	(242)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(2 558)</b>	<b>(276)</b>
Charges et produits financiers		(126)	(43)
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>(2 684)</b>	<b>(319)</b>
Charges et produits exceptionnels	14	(276)	(231)
Impôts sur les résultats	15	1 952	1 651
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>(1 008)</b>	<b>1 101</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1	(26)	-
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>(1 033)</b>	<b>1 101</b>
Intérêts minoritaires		-	-
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>(1 033)</b>	<b>1 101</b>
Résultat par action (en euros) <sup>(1)</sup>	16	(0,44)	0,96
Résultat dilué par action (en euros)	16	(0,44)	0,96

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES***(montants en milliers d'euros)*

Capitaux propres du groupe DONTNOD Entertainment	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total
<b>31/12/2016</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>(3 165)</b>	<b>866</b>	<b>(2 256)</b>
Affectation du résultat N-1			866	(866)	-
Résultat de la période N				2 055	2 055
<b>31/12/2017</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>(2 299)</b>	<b>2 055</b>	<b>(201)</b>
Augmentation de capital par imputation	33	(19)	(13)		-
Augmentation de capital en rémunération de l'acquisition de DN11	3	3 088			3 091
Augmentation de capital par compensation de créances	7	4 793			4 800
Introduction en bourse	28	27 424			27 452
Imputation des frais sur la prime d'émission		(2 471)			(2 471)
Affectation du résultat N-1			2 055	(2 055)	-
Résultat de la période N				(1 033)	(1 033)
<b>30/06/2018</b>	<b>93</b>	<b>32 834</b>	<b>(257)</b>	<b>(1 033)</b>	<b>31 637</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ***(montants en milliers d'euros)*

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<i>6 mois</i>	<i>6 mois</i>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ</b>		
Résultat net des sociétés intégrées	(1 008)	1 101
<i>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>		
Amortissements et provisions (nets)	548	404
Variation des impôts différés	-	-
(Plus) / moins values de cession, nettes d'impôt	-	-
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>(459)</b>	<b>1 506</b>
Variation des créances d'exploitation	(269)	(1 505)
Variation des stocks et encours	-	0
Variation des dettes d'exploitation	1 878	511
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>1 608</b>	<b>(995)</b>
<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité</b>	<b>1 149</b>	<b>511</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(450)	(1 717)
Incidence des variations de périmètre <sup>(1)</sup>	165	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(284)</b>	<b>(1 717)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital en numéraire	25 006	-
Emissions d'emprunts	1 558	383
Remboursements d'emprunts	(371)	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>26 194</b>	<b>383</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>27 058</b>	<b>(823)</b>
Trésorerie à l'ouverture	692	1 734
Trésorerie à la clôture	27 750	911
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>27 058</b>	<b>(823)</b>
(1) - Trésorerie décaissée	(25)	
Trésorerie acquise	190	
	165	

## ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

### 1. NATURE DE L'ACTIVITE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

#### 1.1. INFORMATION RELATIVE A LA SOCIETE ET A SON ACTIVITE

---

##### 1.1.1. Historique et perspectives

La société DON'T NOD ENTERTAINMENT (DNE) est une société anonyme de droit français créée en 2008, mère du groupe DON'T NOD ENTERTAINMENT (« le Groupe »), créée en 2008. Il s'agit d'un studio de création de jeux vidéo basé à Paris dont les équipes de développement travaillent simultanément sur plusieurs projets.

L'historique et les perspectives de développement se résument comme suit :

- 2008 : Création de DON'T NOD ENTERTAINMENT
- 2013 : Sortie officielle de Remember Me (éditeur : CAPCOM \_ Japon)
- 2015 : Jugement du Tribunal actant le plan de redressement judiciaire par voie de continuation
- 2015 : Sortie officielle de Life is Strange (éditeur : SQUARE ENIX \_ Japon)
- 2018 : Sortie du plan de continuation en février 2018
- 2018 : Introduction en bourse sur le marché Euronext Growth
- 2018 : Acquisition de la société DON'T NOD ELEVEN
- 2018 : Sortie officielle de Vampyr

##### 1.1.2. Crédit Impôt Jeux Vidéo (CIJV)

La société a sollicité des agréments auprès du C.N.C. (Centre national du cinéma et de l'image animée) dans le cadre du CIJV dans le but de soutenir son processus de création.

Le taux du crédit d'impôt jeux vidéo a été relevé de 20 à 30 % pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (loi 2016-1917 du 29 décembre 2016), son plafond augmenté de 3 à 6 millions d'euros pour chaque entreprise et par exercice et le plafond des dépenses de sous-traitance porté de 1 million à 2 millions d'euros.

Ce crédit d'impôt a été sollicité pour chacun des jeux développés par la Société.

Le montant du CIJV comptabilisé en résultat s'élève à 1.952 milliers d'euros au titre du premier semestre 2018 contre 1.651 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

## **1.2. EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE**

---

### **1.2.1. Sortie anticipée du plan de continuation**

Le plan de redressement par voie de continuation adopté par le Tribunal de Commerce de Paris le 6 mai 2015 prévoyait que la Société doive régler les autres créances privilégiées et chirographaires (hors créance envers la société MODERN VISION ENTERTAINMENT (MVE – partenaire financier) qui s'élevaient à la somme de 670 milliers d'euros à hauteur de 100 % en 9 annuités progressives. Le passif MVE (3.300 milliers d'euros) devait de son côté être réglé sur 7 ans à partir de 2019.

Au 14 février 2018, la Société est sortie du plan de continuation en procédant au règlement par anticipation de l'intégralité du passif considéré de 600 milliers d'euros, hors passif envers la société MVE (3,3 millions d'euros).

### **1.2.2. Transformation de la Société en S.A.**

Au cours du premier semestre 2018 la société a été transformée en société par actions simplifiée puis en société anonyme préalablement à son introduction en bourse.

### **1.2.3. Rachat des marques**

Par convention en date du 23 février 2018, M. Oskar GUILBERT, Président, a cédé les marques suivantes à la Société DON'T NOD ENTERTAINMENT pour un montant de 20 milliers d'euros :

- Marque verbale « DON'T NOD ENTERTAINMENT » ; et
- Marque figurative « DONTNOD ».

Par protocole préalable en date du 22 février 2018, il a été préalablement et expressément mis un terme aux effets de contrats de gage sur la marque DON'T NOD ENTERTAINMENT.

### **1.2.4. Emission d'Obligations Convertibles en Actions à Bons de Souscription d'Actions (OCABSA)**

Le 10 janvier 2018, les associés de la Société ont unanimement donné délégation au Président de la compétence de décider une émission en une ou plusieurs fois d'Obligations Convertibles en Actions (OCA dénommés) ordinaires pour un montant en principal maximum de l'emprunt obligataire de 4.800 milliers d'euros, par émission de 4.800.000 OC1 d'une valeur d'un euro, convertibles en actions ordinaires nouvelles de catégorie A d'une valeur nominale de 0,62 euro (0,02 après opération de réduction du nominal) auxquelles sont attachés un Bon de Souscription d'Actions (BSA) pour deux OC1 souscrites, soit un maximum de 2.400.000 BSA.

Par une décision du Président en date du 10 janvier 2018 une première émission d'un montant nominal de 1.500 milliers d'euros, composée de 1.500.000 OC1 avec 750.000 BSA attachés, a été réalisée et souscrite en numéraire par l'investisseur CELY Finance SAS.

Par une décision du Président en date du 15 février 2018 une deuxième émission d'un montant nominal de 3.300 milliers d'euros composée de 3.300.000 OC1 avec 1.650.000 BSA attachés a été réalisée et souscrite par compensation de créances par l'investisseur Modern Vision Entertainment Ltd, société de droit maltais, contrôlée par l'actionnaire majoritaire de la Société, M. Kostadin YANEV.

Les obligations convertibles portent intérêt au taux de 6% l'an et sont émises pour une durée de 3 ans à compter de la première souscription.

En cas de non conversion des OC1, la Société sera redevable d'une prime de non conversion portant le taux de chaque OC1 à 12% rétroactivement depuis le 10 janvier 2018.

2.400.000 BSA ont été attachés aux OC1 et ainsi attribués aux souscripteurs, les 10 janvier et 15 février 2018. Ces BSA ont été détachés des OC concomitamment à l'introduction en bourse. Ils ne sont pas cotés. Les 2.400.000 BSA donnent droit à leur titulaire de souscrire dans un délai de cinq ans (5) à compter de leur émission (10 janvier et 15 février 2018) à 2.400.000 actions au prix d'introduction.

Les 4.800.000 OC1 ont été convertis sur la période en 347.070 actions nouvelles de la société sur la base d'un prix de conversion de 13,83 euros correspondant au prix d'introduction en bourse décoté de 30%, soit une augmentation de capital de 7 milliers d'euros et une prime d'émission de 4.793 milliers d'euros.

### **1.2.5. Acquisition des titres de la société DON'T NOD ELEVEN**

La société DON'T NOD Eleven est un prestataire auquel la société DON'T NOD ENTERTAINMENT sous-traite le développement de tout ou partie de certains jeux de manière récurrente. Or, les deux sociétés avaient un actionnaire principal commun, associé majoritaire et soutien financier des deux sociétés, et un dirigeant commun, Président des deux sociétés.

Afin de prévenir tout conflit d'intérêt potentiel et dans le cadre de l'introduction en bourse de DON'T NOD ENTERTAINMENT, cette dernière a procédé à l'acquisition de 100% du capital de DON'T NOD ELEVEN au prix de 3.091 milliers d'euros correspondant au prix de marché fixé sur la base d'une expertise indépendante.

Cette acquisition a été rémunérée par l'émission de 156.420 actions nouvelles émises au prix de 19,76 euros correspondant au prix de l'introduction en bourse, soit une augmentation de capital de 3 milliers d'euros et une prime d'émission de 3.088 milliers d'euros.

### **1.2.6. Introduction en bourse**

La société s'est introduite en bourse sur le marché Euronext Growth. Ses actions sont cotées depuis le 22 mai 2018. Le prix d'introduction a été fixé à 19,76 euros, correspondant au haut de la fourchette compte tenu d'une sursouscription de 4,7 fois. Au total, l'opération s'est traduite par :

- l'émission de 1.187 647 actions nouvelles, représentant une augmentation des fonds propres de d'un montant brut de 23.444 milliers d'euros, dont 24 milliers d'euros d'augmentation de capital et 23.420 milliers d'euros de prime d'émission ;
- l'émission de 201.610 actions nouvelles au titre de la clause de surallocation, représentant une augmentation des fonds propres de d'un montant brut de 3.984 milliers d'euros, dont 4 milliers d'euros d'augmentation de capital et 3.980 milliers d'euros de prime d'émission ;
- l'imputation des frais d'émission s'élevant au total à 2.471 milliers d'euros sur la prime d'émission.

## **1.3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE**

---

Néant.



## 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2018, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social
DON'T NOD ENTERTAINMENT	Société mère	-	-	France	SIREN : 504 161 902 Métropole 19 - 134-140, Rue d'Aubervilliers - 75019 Paris
DON'T NOD ELEVEN	Intégration globale	100 %	100 %	France	SIREN : 512 955 634 36 rue du Chemin Vert – 75011 Paris

## 3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 3.1. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés intermédiaires sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le Code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n°99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales et à la recommandation n° R99-01 relative à l'établissement et à la présentation des comptes intermédiaires, à l'exception de la comparabilité des comptes puisque le Groupe a jugé plus pertinent de présenter en comparatif les comptes

semestriels 2017 de la société mère mis en conformité avec les principes de consolidation du Groupe.

S'agissant des premiers comptes consolidés publiés par la société, ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets.

### 3.2. COMPARABILITÉ DES COMPTES

Il s'agit des premiers comptes consolidés publiés par la société. Les données comparatives relatives au premier semestre 2017 correspondent aux comptes individuels de la société DON'T NOD ENTERTAINMENT, mis en harmonie avec les principes de consolidation du Groupe.

Compte tenu de la date d'acquisition de la société DON'T NOD ELEVEN, les éléments du compte de résultat de la filiale ont été intégrés pour 1 mois seulement.

### 3.3. MODALITÉS DE CONSOLIDATION

---

#### 3.3.1. Méthodes de consolidation

La filiale du groupe est contrôlée et est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale.

Les opérations et les soldes intragroupe sont éliminés.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018, retraités, le cas échéant, pour se conformer aux principes comptables retenus par le groupe.

#### 3.3.2. Utilisation de jugements et d'estimations

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés intermédiaires, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales estimations faites ont porté sur l'évaluation :

- des actifs incorporels ;
- des impôts différés ;
- des provisions ;
- du Crédit d'Impôt Jeux Video.

### 3.4. MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

---

Les principes comptables utilisés pour ces comptes consolidés intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers consolidés annuels, à l'exception des spécificités requises par la recommandation n° R99-01 relative à l'établissement et à la présentation des comptes intermédiaires (utilisation de taux annuels projetés, corrigés des principales différences permanentes, pour le calcul de l'impôt du Groupe).

Les produits perçus et les charges encourues de façon saisonnière ou cyclique pendant un exercice ne sont ni anticipés ni différés à une date intermédiaire s'il n'est pas approprié de les anticiper ou de les différer à la fin de l'exercice.

### 3.5. MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

---

#### 3.5.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à l'écart calculé entre le coût d'achat de participations acquises et la quote-part des capitaux propres correspondants. Cet écart est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur. L'écart résiduel est inscrit en écart d'acquisition et affecté à chaque Unité Génératrice de Trésorerie susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprise.

Les écarts d'acquisition sont amortis en linéaire sur une durée de 10 ans qui reflète selon la Direction la durée de consommation des avantages économiques futurs.

Conformément au règlement 99-02 du CRC, le Groupe procède à des tests d'évaluation de ses écarts d'acquisition. Ces tests sont réalisés au moins une fois par an lors de la clôture des comptes et lors de la survenance d'indicateurs internes ou externes remettant en cause leur valeur nette comptable. Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, afin de ramener ces derniers à leur juste valeur.

### 3.5.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des coûts de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les coûts de développement immobilisés correspondent aux coûts engagés par le Groupe dans le cadre de contrats de co-production de jeux pour lesquels elle détient tout ou partie des droits d'exploitation. Ces contrats prévoient que l'ensemble des coûts de développement des jeux sera engagé par le Groupe, l'éditeur prenant en charge une partie du financement de ces coûts.

Les coûts comprennent des frais de personnel, des charges de sous-traitance ainsi qu'une quote-part de charges indirectes après déduction des redevances forfaitaires perçues des éditeurs.

Ces coûts de développement sont comptabilisés au poste « immobilisations en cours » au fur et à mesure de l'avancement du développement. A dater de leur première commercialisation, ils sont transférés dans le poste « Coûts de développement » et amortis en fonction de la consommation estimée des avantages économiques futurs.

Par ailleurs, le Groupe effectue des tests de dépréciation à la clôture de chaque exercice, ou dès l'apparition d'indicateurs de perte de valeur.

Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable des actifs à leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Lorsque la juste valeur d'une immobilisation incorporelle s'apprécie au cours d'un exercice et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement à des logiciels acquis à leur coût d'acquisition amortis sur une durée de 3 ans au générale ainsi que la marque DON'T NOD qui n'est pas amortie.

### 3.5.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Le groupe applique la méthode préférentielle en inscrivant à l'actif de son bilan les biens exploités au travers des contrats de crédit-bail et assimilés. Ces contrats de location sont qualifiés de location-financement et font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés lorsqu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

La valeur vénale du bien à la date de la signature du contrat est comptabilisée en immobilisations corporelles et un amortissement est constaté sur la durée de vie du bien. La dette correspondante est inscrite au passif avec enregistrement des intérêts financiers y afférents et le loyer de la redevance de crédit-bail est annulé au compte de résultat.

A la différence des contrats de location-financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers dans le poste « autres achats et charges externes ».

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire à compter de leur mise en service sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations.

A ce titre, les durées suivantes sont retenues :

- Installations techn., matériel et outil. Ind. 5 ans
- Installations générales, agenc. divers 5 à 10 ans
- Mobilier 3 à 8 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans

- Sites internet 3 ans

Les actifs corporels immobilisés font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas de biens susceptibles de donner lieu à une approche par composant.

### 3.5.4. Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont représentatives de dépôts de garantie comptabilisés à leur valeur nominale et de la trésorerie gagée. Une dépréciation est comptabilisée dès qu'apparaît une perte probable.

### 3.5.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. La société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses clients et une dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

### 3.5.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

### 3.5.7. Avances remboursables

Le Groupe bénéficie de contrats d'aide, sous forme d'avances conditionnées remboursables, partiellement ou en totalité en fonction du succès technique, du Fonds d'Aide au Jeu Vidéo. En cas de réussite technique, ces avances sont remboursables à hauteur d'un montant variable (entre 50% à 90% du financement obtenu).

### 3.5.8. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe contractualise avec des éditeurs des contrats par lesquels ces derniers lui sous-traitent le

développement de certains jeux vidéo. La durée de production de ces jeux s'étale généralement sur plusieurs années. Les contrats prévoient des points d'étape technique (« milestone ») qui déclenchent par le Groupe, après validation par l'éditeur, une facturation.

Ces contrats sont considérés comme des contrats à long terme et le chiffre d'affaires est reconnu selon la méthode de l'avancement. Ainsi, le Groupe estime en début de contrat le résultat économique attendu de ce dernier comme la différence entre les paiements attendus de l'éditeur et les coûts prévisionnels de développement estimés après déduction du Crédit d'impôt Jeux Vidéo afférent à ces dépenses. Le taux de marge prévisionnel ainsi calculé est appliqué aux coûts de développement réellement encourus à chaque période pour déterminer le chiffre d'affaires à comptabiliser.

Dans le cas où le résultat économique du contrat, calculé tel que précisé précédemment, est déficitaire une provision pour perte à terminaison est comptabilisée. Par ailleurs, si le résultat économique du contrat ne peut être déterminé de façon fiable, aucun profit n'est comptabilisé, le chiffre d'affaires comptabilisé à la clôture étant égal aux montants des coûts encourus.

Le taux de marge prévisionnel est revu à chaque clôture en fonction des coûts réellement engagés, de la ré-estimation de ceux restant à engager et des éventuels avenants signés avec les éditeurs. Le nouveau taux de marge prévisionnel ainsi déterminé est appliqué aux coûts de développement subséquents afin de déterminer le montant de chiffre d'affaires qui s'y rattache.

### 3.5.9. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan, dans les « Emprunts et dettes financières » mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie.

### 3.5.10. Provisions

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique du Groupe en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées en fonction de l'avancée des procédures en cours.

### 3.5.11. Engagements de retraite et avantages similaires

Le groupe a adopté la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraites et avantages similaires.

Le seul engagement de retraite à prestations définies du groupe est constitué par les indemnités de fin de carrières légales et conventionnelles (IFC) du personnel des entités françaises. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat d'exploitation en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat.

### 3.5.12. Impôts sur les sociétés

Le poste comprend essentiellement le Crédit d'impôts Jeux Vidéo (CIJV) réclamés par le Groupe pour les jeux en cours de développement disposant d'un agrément provisoire délivré par le CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée).

Le CICE est comptabilisé en déduction des charges sociales.

### 3.5.13. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires existant entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires.

L'impôt différé est calculé en tenant compte du taux de l'impôt qui a été voté à la date de clôture et dont il est prévu qu'il s'applique lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Un impôt différé actif est constaté dès lors que les perspectives de recouvrement de cet actif sont probables.

### 3.5.14. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être

considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

### 3.5.15. Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat net dilué, le résultat net part du groupe de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'incidence maximale de la conversion des éléments dilutifs en actions ordinaires. Est donc intégrée au calcul du résultat par action l'incidence de l'émission future éventuelle d'actions y compris celles résultant de la conversion d'instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante.

L'incidence à la baisse due à l'existence d'instruments pouvant donner accès au capital est déterminée en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et indépendamment de la probabilité de conversion en actions ordinaires, et en excluant les instruments relatifs.

### 3.5.16. Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

### 3.5.17. Bons de Souscription d'Actions (BSA)

Conformément aux principes comptables français, lors de l'attribution de BSA, aucune charge de rémunération n'est constatée au titre de l'avantage accordé aux bénéficiaires des plans. L'augmentation de capital est constatée pour le prix d'exercice lors de l'exercice du bon par le bénéficiaire.

## 4. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

**NOTE 1 : ECART D'ACQUISITION**

	31 décembre 2017	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	30 juin 2018
Ecart d'acquisition bruts	-	-	-	3 136	3 136
Amortissements des écarts d'acquisition	-	(26)	-	-	(26)
<b>TOTAL NET</b>	-	<b>(26)</b>	-	<b>3 136</b>	<b>3 110</b>

L'écart d'acquisition correspond à l'acquisition de la filiale DON'T NOD ELEVEN.

**NOTE 2 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

IMMOBILISATIONS BRUTES	31/12/2017	Acquisitions	Reclas-sements	Cessions	Variation de périmètre	30/06/2018
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Marque	-	20	-	-	-	20
Concessions, brevets, licences	511	11	4 686	-	6 684	11 892
Autres immobilisations incorporelles	10	-	-	-	-	10
Immobilisations incorporelles en cours	4 335	410	(4 686)	-	130	189
	<b>4 857</b>	<b>441</b>	-	-	<b>6 813</b>	<b>12 111</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Installations techniques et matériels	-	-	-	-	97	97
Agencements et aménagements des installations générales	347	-	-	-	33	379
Matériel de bureau et informatique, mobilier	670	8	-	-	239	917
	<b>1 016</b>	<b>8</b>	-	-	<b>368</b>	<b>1 393</b>
<b>TOTAL Brut</b>	<b>5 873</b>	<b>450</b>	-	-	<b>7 182</b>	<b>13 505</b>

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	31/12/2017	Dotations	Reclas-sements	Diminutions	Variation de périmètre	30/06/2018
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Marque	-	0	-	-	-	0
Concessions, brevets, licences	489	171	-	-	6 660	7 320
Autres immobilisations incorporelles	10	-	-	-	-	10
	<b>499</b>	<b>171</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 660</b>	<b>7 330</b>
Installations techniques et matériels	-	-	-	-	97	97
Agencements et aménagements des installations générales	338	9	-	-	5	351
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	564	33	-	-	152	750
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>902</b>	<b>42</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>254</b>	<b>1 198</b>
<b>TOTAL Amortissements et Dépréciations</b>	<b>1 401</b>	<b>213</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 914</b>	<b>8 529</b>
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>4 472</b>	<b>236</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>268</b>	<b>4 976</b>

Au cours de la période, le Groupe a porté en immobilisations incorporelles en cours des frais de développement à hauteur de 410 milliers d'euros au titre des jeux pour lesquels cette dernière dispose de tout ou partie des droits de propriété et / ou d'exploitation. Par ailleurs, 4.686 milliers d'euros correspondant aux coûts de développement du jeu Vampyr ont été reclassés du poste « immobilisations en cours » au poste « concessions, brevets, licences » compte tenu de la sortie du jeu en juin 2018.

**NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	30/06/2018
Dépôts et cautionnements	91	-	-	75	167
<b>TOTAL</b>	<b>91</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>75</b>	<b>167</b>

**NOTE 4 : CREANCES**

Les créances se décomposent comme suit :

	30-juin-18	31-déc-17
Fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir	9	30
Créances sociales	27	-
TVA	616	278
Crédits d'impôt	2 081	3 218
Autres créances fiscales	75	50
Charges constatées d'avance	341	46
Autres créances	19	-
<b>Total autres créances</b>	<b>3 168</b>	<b>3 622</b>

Les crédits d'impôts sont principalement relatifs au CIJV et dans une moindre mesure au CICE.

Les créances clients se décomposent ainsi :

	30-juin-18	31-déc-17
Clients (brut)	570	1 558
Factures à établir	2 133	258
Provision pour dépréciation	-	-
<b>Clients (net)</b>	<b>2 703</b>	<b>1 816</b>

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an.

**NOTE 5 : IMPOTS DIFFERES**

En l'absence d'historique de bénéfices suffisants, les conditions pour activer les impôts différés sur les déficits reportables n'ont pas été considérées comme réunies à la clôture des périodes présentées.

Il n'existe pas d'impôts différés passifs.



**NOTE 6 : TRESORERIE NETTE**

La trésorerie nette du Groupe se présente comme suit :

	30/06/2018	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement	300	-
Disponibilités	27 450	692
Concours bancaires courants	-	-
<b>TRESORERIE NETTE</b>	<b>27 750</b>	<b>692</b>

**NOTE 7 : CAPITAL SOCIAL**

- **COMPOSITION**

Au 30 juin 2018, le capital social s'élève 93 milliers d'euros composé de 4.673.522 actions de 0,02 euro de valeur nominale chacune.

Il a évolué comme suit au cours de la période :

	Date	Nombre d'actions
<b>31/12/2017 - Avant division</b>		<b>37 077</b>
Division par 31 du nominal de l'action		1 112 310
<b>31/12/2017 - Après division</b>		<b>1 149 387</b>
Augmentation de capital pré-IPO par incorporation de réserves et primes	30 mars 2018	1 631 388
Incorporation de la créance envers DN11 dans le cadre du rachat de la société	22 mai 2018	156 420
IPO - Conversion des obligations	22 mai 2018	347 070
IPO - Souscriptions	22 mai 2018	1 187 647
IPO - Surrelocation	18 juin 2018	201 610
<b>30 juin 2018</b>		<b>4 673 522</b>

▪ **CAPITAL POTENTIEL (BSA)**

Voir la note 1.2.4.

**NOTE 8 : PROVISIONS**

Les provisions ont évolué comme suit au cours de la période :

<b>TABLEAU DES PROVISIONS</b>	31 décembre 2017	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	30 juin 2018
Provision pour litiges	-	-	-	-	-
Provision pour indemnités de fin de carrière	267	30	-	46	343
Provision pertes à terminaison	-	200	-	-	200
Autres provisions pour risques et charges	333	275	(170)	-	437
<b>TOTAL</b>	<b>599</b>	<b>505</b>	<b>(170)</b>	<b>46</b>	<b>980</b>
<i>dont exploitation</i>		230	(170)		
<i>dont financier</i>		-	-		
<i>dont exceptionnel</i>		275	-		

▪ **PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE**

La provision au 30 juin a été déterminée en utilisant la projection établie lors du calcul effectué à la clôture annuelle des comptes.

▪ **PROVISION POUR PERTES A TERMINAISON**

Cette provision est relative au développement d'un jeu en cours.

▪ **AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES**

Il s'agit d'une provision pour impôts liée au CIJV.

**NOTE 9 : DETTES FINANCIERES**

L'ensemble des dettes financières est contracté en euros.

L'évolution au cours de la période se présente comme suit :

	31-déc-17	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Reclassement	30-juin-18
Avances conditionnées	507	-	(361)	-	-	146
Obligations convertibles	-	-	(4 800)	-	4 800	-
Dettes financières diverses	4 962	1 500	(10)	2	(4 800)	1 654
Dettes financières liées au crédit-bail	-	-	-	67	-	67
Intérêts courus sur dettes financières diverses	87	58	-	20	-	165
Intérêts courus sur obligations convertibles	-	77	(77)	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 556</b>	<b>1 635</b>	<b>(5 247)</b>	<b>89</b>	<b>-</b>	<b>2 033</b>

L'échéancier des dettes financières au 30 juin 2018 se présente comme suit :

	30-juin-18	Echéancier de remboursement		
		Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances conditionnées	146	42	21	84
Dettes financières diverses	1 652	2	1 650	
Dettes financières liées au crédit-bail	-			
Intérêts courus sur dettes financières diverses	145	145		
<b>TOTAL</b>	<b>1 944</b>	<b>190</b>	<b>1 671</b>	<b>84</b>

**NOTE 10 : DETTES**

Au 30 juin 2018, les dettes se décomposent comme suit :

	30-juin-18	31-déc-17
Avoirs à établir		
Dettes sociales	1 698	1 224
TVA	167	42
Autres dettes fiscales	83	185
Produits constatés d'avance	4 186	2 502
Subventions d'investissement	50	50
<b>TOTAL</b>	<b>6 184</b>	<b>4 003</b>

Le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. La part de la facturation non reconnue en résultat en application de cette méthode est comptabilisée en produit constaté d'avance.

**NOTE 11 : CHIFFRE D'AFFAIRES – INFORMATION SECTORIELLE**

Le chiffre d'affaires du Groupe est généré sur un seul secteur d'activité, celui du développement de jeux video.

Le chiffre d'affaire perçu au titre des royalties sur les jeux commercialisés s'est élevé à 0,8 million d'euros au premier semestre 2018 contre 0,7 million d'euros au premier semestre 2017

La décomposition du chiffre d'affaires par zone géographique s'analyse comme suit :

	2018 (6 mois)		2017 (6 mois)	
	K€	%	K€	%
EMEA	3 789	81%	4 076	92%
<i>dont France</i>	2 128	45%	1 761	40%
Amérique	894	19%	370	8%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAHIQUE</b>	<b>4 683</b>	<b>100%</b>	<b>4 445</b>	<b>100%</b>

Le groupe dispose que d'une seule filiale en France. Le Groupe n'est donc pas soumis au risque de change lors des conversions des comptes.

**NOTE 12 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit :

	<b>2018</b> <i>(6 mois)</i>	<b>2017</b> <i>(6 mois)</i>
Reprises de dépréciations et provisions d'exploitation	170	-
T ransfert de charges d'exploitation	7	-
Subventions d'exploitation	241	-
Produits divers de gestion	2	1
<b>Total</b>	<b>420</b>	<b>1</b>

**NOTE 13 : DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS**

Les dotations aux amortissements, dépréciation et provisions, nettes des reprises s'analysent comme suit sur la période :

<b>DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS</b>	31 décembre 2017	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	30 juin 2018
Dépréciations	-	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	599	505	(170)	46	980
<b>Sous-Total</b>		<b>505</b>	<b>(170)</b>		
Amortissements		213	-		
<b>TOTAL</b>		<b>719</b>	<b>(170)</b>	<b>-</b>	
<i>dont exploitation</i>		444	(170)		
<i>dont financier</i>		-	-		
<i>dont exceptionnel</i>		275	-		

**NOTE 14 : RESULTAT EXCEPTIONNEL**

	PRODUITS	CHARGES
<b>Opérations de gestion</b>		
- Provisions et dépréciations exceptionnelles	-	275
- Divers	8	9
<b>Opérations de capital</b>		
- Cessions d'immobilisations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>284</b>
		(276)

La dotation aux provisions exceptionnelle est relative au CIJV.

**NOTE 15 : IMPOT SUR LES SOCIETES**

En l'absence d'impôts différés le poste correspond au CIJV.

**NOTE 16 : RESULTAT PAR ACTION**

	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)
Résultat net (en €)	(1 033 495)	1 101 393
Nombre moyen d'actions en circulation	2 335 539	1 149 387
Nombre moyen d'actions diluées	4 735 539	1 149 387
<b>Résultat net par action (en €)</b>	<b>(0,44)</b>	<b>0,96</b>
<b>Résultat net dilué par action (en €)</b>	<b>(0,44)</b>	<b>0,96</b>

**NOTE 17 : PRESENTATION D'UN RESULTAT D'EXPLOITATION ECONOMIQUE**

Le CIJV fait partie intégrante du modèle économique des studios de jeux vidéo. Aussi, bien qu'il soit comptabilisé dans le poste « Impôts sur les bénéfices », le tableau ci-dessous présente un résultat d'exploitation économique qui en tient compte.

	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)
Résultat d'exploitation comptable	(2 558)	(276)
CIJV	1 952	1 651
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ECONOMIQUE</b>	<b>(606)</b>	<b>1 375</b>

**5. AUTRES INFORMATIONS****NOTE 18 : EFFECTIFS GROUPE**

L'effectif moyen du Groupe s'élève à 153 personnes au 30 juin 2018 contre 100 personnes au titre de la période précédente.

**NOTE 19 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**▪ **ENGAGEMENTS DONNES**

Engagements donnés	30/06/2018	31/12/2017
<b>Engagements financiers</b>		
Créances cédées non échues		
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles		
Avals, cautions et garanties données		
<b>Dettes garanties par des sûretés réelles</b>		
<b>Autres engagements</b>		
Engagements de paiements futurs	1 177	394
<b>TOTAL</b>	<b>1 177</b>	<b>394</b>

Les engagements de paiements futurs se décomposent comme suit :

	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location immobilière simple	1 177	395	539	243

▪ **ENGAGEMENTS REÇUS**

Néant.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs selon les normes comptables en vigueur ou qui pourraient le devenir dans le futur.



**BECOUBE**

**45, rue Boissière  
75116 PARIS**

**CLAVEL AUDIT-ASSOCIES**

**72, boulevard de Strasbourg  
31000 TOULOUSE**

---

**S.A. DON'T NOD ENTERTAINMENT**

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES  
SEMESTRIELS**

**Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018**

---

**SOMMAIRE**

	<b><u>PAGES</u></b>
<b>RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS</b>	1 - 2
<b>COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS</b>	
. Bilan consolidé	3
. Compte de résultat consolidé	4
. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	5
. Tableau des flux de trésorerie consolidés	6
. Annexe	7 à 25

45, rue Boissière  
75116 PARIS

72, boulevard de Strasbourg  
31000 TOULOUSE

---

**S.A. DON'T NOD ENTERTAINMENT**

Adresse : Métropole 19  
134-140, rue d'Aubervilliers  
75019 PARIS

---

*Rapport d'examen limité des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés semestriels*

*Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018*

Au Président Directeur Général,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de DON'T NOD ENTERTAINMENT, et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication des comptes consolidés semestriels prévue par les règles d'Euronext Growth, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels de la société DON'T NOD ENTERTAINMENT relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes consolidés semestriels.

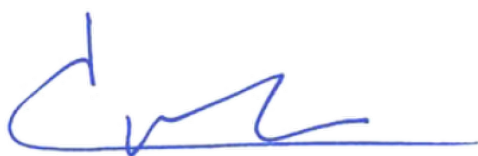
Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité, est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes consolidés semestriels présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 30 juin 2018, ainsi que le résultat des opérations pour la période écoulée entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2018.

Fait à PARIS et TOULOUSE, le 30 octobre 2018

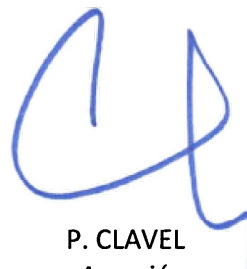
Les Commissaires aux Comptes

BECOUBE



F. BROVEDANI  
Associé

CLAVEL AUDIT-ASSOCIES



P. CLAVEL  
Associé

Ce rapport comprend 25 pages.

**BILAN CONSOLIDE***(montants en milliers d'euros)*

ACTIF	Notes			30/06/18	31/12/17
		Brut	Amort. & Dép.	Net	Net
Ecarts d'acquisition	1	3 136	(26)	3 110	-
Immobilisations incorporelles	2	12 111	(7 330)	4 781	4 358
Immobilisations corporelles	2	1 393	(1 198)	195	114
Immobilisations financières	3	167	-	167	91
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>16 807</b>	<b>(8 554)</b>	<b>8 253</b>	<b>4 563</b>
Clients et comptes rattachés	4	2 703	-	2 703	1 816
Impôts différés actifs	5	-	-	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	4	3 168	-	3 168	3 622
Valeurs mobilières de placement	6	300	-	300	-
Disponibilités	6	27 450	-	27 450	692
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>33 621</b>	<b>-</b>	<b>33 621</b>	<b>6 129</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>50 428</b>	<b>(8 554)</b>	<b>41 874</b>	<b>10 692</b>

PASSIF	Note			30/06/18	31/12/17
Capital social	7			93	23
Primes d'émission				32 834	20
Réserves consolidées				(257)	(2 299)
<b>Résultat consolidé</b>				<b>(1 033)</b>	<b>2 055</b>
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>				<b>31 637</b>	<b>(201)</b>
Intérêts des minoritaires				-	-
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>				<b>31 637</b>	<b>(201)</b>
<b>PROVISIONS</b>	8			<b>980</b>	<b>599</b>
Emprunts et dettes financières	9			2 033	5 556
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				1 039	735
Impôts différés passifs	5			-	-
Autres dettes et comptes de régularisation	10			6 184	4 003
<b>DETTES</b>				<b>9 256</b>	<b>10 294</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>				<b>41 874</b>	<b>10 692</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ***(montants en milliers d'euros)*

	Note	<b>2018</b> (6 mois)	<b>2017</b> (6 mois)
Chiffre d'affaires	11	4 683	4 445
Production immobilisée		410	1 643
Autres produits d'exploitation	12	420	1
Impôts et taxes		(79)	(115)
Charges de personnel		(4 170)	(3 144)
Autres charges d'exploitation		(3 376)	(2 864)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13	(447)	(242)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(2 558)</b>	<b>(276)</b>
Charges et produits financiers		(126)	(43)
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>(2 684)</b>	<b>(319)</b>
Charges et produits exceptionnels	14	(276)	(231)
Impôts sur les résultats	15	1 952	1 651
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>(1 008)</b>	<b>1 101</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1	(26)	-
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>(1 033)</b>	<b>1 101</b>
Intérêts minoritaires		-	-
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>(1 033)</b>	<b>1 101</b>
Résultat par action (en euros) <sup>(1)</sup>	16	(0,44)	0,96
Résultat dilué par action (en euros)	16	(0,44)	0,96

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES***(montants en milliers d'euros)*

<b>Capitaux propres du groupe DONTNOD Entertainment</b>	<b>Capital</b>	<b>Primes</b>	<b>Réserves consolidées</b>	<b>Résultat consolidé</b>	<b>Total</b>
<b>31/12/2016</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>(3 165)</b>	<b>866</b>	<b>(2 256)</b>
Affectation du résultat N-1			866	(866)	-
Résultat de la période N				2 055	2 055
<b>31/12/2017</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>(2 299)</b>	<b>2 055</b>	<b>(201)</b>
Augmentation de capital par imputation	33	(19)	(13)		-
Augmentation de capital en rémunération de l'acquisition de DN11	3	3 088			3 091
Augmentation de capital par compensation de créances	7	4 793			4 800
Introduction en bourse	28	27 424			27 452
Imputation des frais sur la prime d'émission		(2 471)			(2 471)
Affectation du résultat N-1			2 055	(2 055)	-
Résultat de la période N				(1 033)	(1 033)
<b>30/06/2018</b>	<b>93</b>	<b>32 834</b>	<b>(257)</b>	<b>(1 033)</b>	<b>31 637</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ***(montants en milliers d'euros)*

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<i>6 mois</i>	<i>6 mois</i>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ</b>		
Résultat net des sociétés intégrées	(1 008)	1 101
<i>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>		
Amortissements et provisions (nets)	548	404
Variation des impôts différés	-	-
(Plus) / moins values de cession, nettes d'impôt	-	-
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>(459)</b>	<b>1 506</b>
Variation des créances d'exploitation	(269)	(1 505)
Variation des stocks et encours	-	0
Variation des dettes d'exploitation	1 878	511
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>1 608</b>	<b>(995)</b>
<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité</b>	<b>1 149</b>	<b>511</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(450)	(1 717)
Incidence des variations de périmètre <sup>(1)</sup>	165	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(284)</b>	<b>(1 717)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital en numéraire	25 006	-
Emissions d'emprunts	1 558	383
Remboursements d'emprunts	(371)	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>26 194</b>	<b>383</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>27 058</b>	<b>(823)</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>692</b>	<b>1 734</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>27 750</b>	<b>911</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>27 058</b>	<b>(823)</b>
<sup>(1)</sup> - Trésorerie décaissée	(25)	
Trésorerie acquise	190	
	<u>165</u>	



## ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

### 1. NATURE DE L'ACTIVITE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

#### 1.1. INFORMATION RELATIVE A LA SOCIETE ET A SON ACTIVITE

##### 1.1.1. Historique et perspectives

La société DON'T NOD ENTERTAINMENT (DNE) est une société anonyme de droit français créée en 2008, mère du groupe DON'T NOD ENTERTAINMENT (« le Groupe »), créée en 2008. Il s'agit d'un studio de création de jeux vidéo basé à Paris dont les équipes de développement travaillent simultanément sur plusieurs projets.

L'historique et les perspectives de développement se résument comme suit :

- 2008 : Création de DON'T NOD ENTERTAINMENT
- 2013 : Sortie officielle de Remember Me (éditeur : CAPCOM \_ Japon)
- 2015 : Jugement du Tribunal actant le plan de redressement judiciaire par voie de continuation
- 2015 : Sortie officielle de Life is Strange (éditeur : SQUARE ENIX \_ Japon)
- 2018 : Sortie du plan de continuation en février 2018
- 2018 : Introduction en bourse sur le marché Euronext Growth
- 2018 : Acquisition de la société DON'T NOD ELEVEN
- 2018 : Sortie officielle de Vampyr

##### 1.1.2. Crédit Impôt Jeux Vidéo (CIJV)

La société a sollicité des agréments auprès du C.N.C. (Centre national du cinéma et de l'image animée) dans le cadre du CIJV dans le but de soutenir son processus de création.

Le taux du crédit d'impôt jeux vidéo a été relevé de 20 à 30 % pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (loi 2016-1917 du 29 décembre 2016), son plafond augmenté de 3 à 6 millions d'euros pour chaque entreprise et par exercice et le plafond des dépenses de sous-traitance porté de 1 million à 2 millions d'euros.

Ce crédit d'impôt a été sollicité pour chacun des jeux développés par la Société.

Le montant du CIJV comptabilisé en résultat s'élève à 1.952 milliers d'euros au titre du premier semestre 2018 contre 1.651 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

## **1.2. EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE**

### **1.2.1. Sortie anticipée du plan de continuation**

Le plan de redressement par voie de continuation adopté par le Tribunal de Commerce de Paris le 6 mai 2015 prévoyait que la Société doive régler les autres créances privilégiées et chirographaires (hors créance envers la société MODERN VISION ENTERTAINMENT (MVE – partenaire financier) qui s'élevaient à la somme de 670 milliers d'euros à hauteur de 100 % en 9 annuités progressives. Le passif MVE (3.300 milliers d'euros) devait de son côté être réglé sur 7 ans à partir de 2019.

Au 14 février 2018, la Société est sortie du plan de continuation en procédant au règlement par anticipation de l'intégralité du passif considéré de 600 milliers d'euros, hors passif envers la société MVE (3,3 millions d'euros).

### **1.2.2. Transformation de la Société en S.A.**

Au cours du premier semestre 2018 la société a été transformée en société par actions simplifiée puis en société anonyme préalablement à son introduction en bourse.

### **1.2.3. Rachat des marques**

Par convention en date du 23 février 2018, M. Oskar GUILBERT, Président, a cédé les marques suivantes à la Société DON'T NOD ENTERTAINMENT pour un montant de 20 milliers d'euros :

- Marque verbale « DON'T NOD ENTERTAINMENT » ; et
- Marque figurative « DONTNOD ».

Par protocole préalable en date du 22 février 2018, il a été préalablement et expressément mis un terme aux effets de contrats de gage sur la marque DON'T NOD ENTERTAINMENT.

### **1.2.4. Emission d'Obligations Convertibles en Actions à Bons de Souscription d'Actions (OCABSA)**

Le 10 janvier 2018, les associés de la Société ont unanimement donné délégation au Président de la compétence de décider une émission en une ou plusieurs fois d'Obligations Convertibles en Actions (OCA dénommés) ordinaires pour un montant en principal maximum de l'emprunt obligataire de 4.800 milliers d'euros, par émission de 4.800.000 OC1 d'une valeur d'un euro, convertibles en actions ordinaires nouvelles de catégorie A d'une valeur nominale de 0,62 euro (0,02 après opération de réduction du nominal) auxquelles sont attachés un Bon de Souscription d'Actions (BSA) pour deux OC1 souscrites, soit un maximum de 2.400.000 BSA.

Par une décision du Président en date du 10 janvier 2018 une première émission d'un montant nominal de 1.500 milliers d'euros, composée de 1.500.000 OC1 avec 750.000 BSA attachés, a été réalisée et souscrite en numéraire par l'investisseur CELY Finance SAS.

Par une décision du Président en date du 15 février 2018 une deuxième émission d'un montant nominal de 3.300 milliers d'euros composée de 3.300.000 OC1 avec 1.650.000 BSA attachés a été réalisée et souscrite par compensation de créances par l'investisseur Modern Vision Entertainment Ltd, société de droit maltais, contrôlée par l'actionnaire majoritaire de la Société, M. Kostadin YANEV.

Les obligations convertibles portent intérêt au taux de 6% l'an et sont émises pour une durée de 3 ans à compter de la première souscription.

En cas de non conversion des OC1, la Société sera redevable d'une prime de non conversion portant le taux de chaque OC1 à 12% rétroactivement depuis le 10 janvier 2018.

2.400.000 BSA ont été attachés aux OC1 et ainsi attribués aux souscripteurs, les 10 janvier et 15 février 2018. Ces BSA ont été détachés des OC concomitamment à l'introduction en bourse. Ils ne sont pas cotés. Les 2.400.000 BSA donnent droit à leur titulaire de souscrire dans un délai de cinq ans (5) à compter de leur émission (10 janvier et 15 février 2018) à 2.400.000 actions au prix d'introduction.

Les 4.800.000 OC1 ont été convertis sur la période en 347.070 actions nouvelles de la société sur la base d'un prix de conversion de 13,83 euros correspondant au prix d'introduction en bourse décoté de 30%, soit une augmentation de capital de 7 milliers d'euros et une prime d'émission de 4.793 milliers d'euros.

### **1.2.5. Acquisition des titres de la société DON'T NOD ELEVEN**

La société DON'T NOD Eleven est un prestataire auquel la société DON'T NOD ENTERTAINMENT sous-traite le développement de tout ou partie de certains jeux de manière récurrente. Or, les deux sociétés avaient un actionnaire principal commun, associé majoritaire et soutien financier des deux sociétés, et un dirigeant commun, Président des deux sociétés.

Afin de prévenir tout conflit d'intérêt potentiel et dans le cadre de l'introduction en bourse de DON'T NOD ENTERTAINMENT, cette dernière a procédé à l'acquisition de 100% du capital de DON'T NOD ELEVEN au prix de 3.091 milliers d'euros correspondant au prix de marché fixé sur la base d'une expertise indépendante.

Cette acquisition a été rémunérée par l'émission de 156.420 actions nouvelles émises au prix de 19,76 euros correspondant au prix de l'introduction en bourse, soit une augmentation de capital de 3 milliers d'euros et une prime d'émission de 3.088 milliers d'euros.

### **1.2.6. Introduction en bourse**

La société s'est introduite en bourse sur le marché Euronext Growth. Ses actions sont cotées depuis le 22 mai 2018. Le prix d'introduction a été fixé à 19,76 euros, correspondant au haut de la fourchette compte tenu d'une sursouscription de 4,7 fois. Au total, l'opération s'est traduite par :

- l'émission de 1.187 647 actions nouvelles, représentant une augmentation des fonds propres de d'un montant brut de 23.444 milliers d'euros, dont 24 milliers d'euros d'augmentation de capital et 23.420 milliers d'euros de prime d'émission ;
- l'émission de 201.610 actions nouvelles au titre de la clause de surallocation, représentant une augmentation des fonds propres de d'un montant brut de 3.984 milliers d'euros, dont 4 milliers d'euros d'augmentation de capital et 3.980 milliers d'euros de prime d'émission ;
- l'imputation des frais d'émission s'élevant au total à 2.471 milliers d'euros sur la prime d'émission.

## **1.3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE**

Néant.

## 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2018, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social
DON'T NOD ENTERTAINMENT	Société mère	-	-	France	SIREN : 504 161 902 Métropole 19 - 134-140, Rue d'Aubervilliers - 75019 Paris
DON'T NOD ELEVEN	Intégration globale	100 %	100 %	France	SIREN : 512 955 634 36 rue du Chemin Vert – 75011 Paris

## 3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 3.1. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés intermédiaires sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le Code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n°99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales et à la recommandation n° R99-01 relative à l'établissement et à la présentation des comptes intermédiaires, à l'exception de la comparabilité des comptes puisque le Groupe a jugé plus pertinent de présenter en comparatif les comptes

semestriels 2017 de la société mère mis en conformité avec les principes de consolidation du Groupe.

S'agissant des premiers comptes consolidés publiés par la société, ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets.

### 3.2. COMPARABILITÉ DES COMPTES

Il s'agit des premiers comptes consolidés publiés par la société. Les données comparatives relatives au premier semestre 2017 correspondent aux comptes individuels de la société DON'T NOD ENTERTAINMENT, mis en harmonie avec les principes de consolidation du Groupe.

Compte tenu de la date d'acquisition de la société DON'T NOD ELEVEN, les éléments du compte de résultat de la filiale ont été intégrés pour 1 mois seulement.

### **3.3. MODALITÉS DE CONSOLIDATION**

#### **3.3.1. Méthodes de consolidation**

La filiale du groupe est contrôlée et est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale.

Les opérations et les soldes intragroupe sont éliminés.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018, retraités, le cas échéant, pour se conformer aux principes comptables retenus par le groupe.

#### **3.3.2. Utilisation de jugements et d'estimations**

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés intermédiaires, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales estimations faites ont porté sur l'évaluation :

- des actifs incorporels ;
- des impôts différés ;
- des provisions ;
- du Crédit d'Impôt Jeux Video.

### **3.4. MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION**

Les principes comptables utilisés pour ces comptes consolidés intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers consolidés annuels, à l'exception des spécificités requises par la recommandation n° R99-01 relative à l'établissement et à la présentation des comptes intermédiaires (utilisation de taux annuels projetés, corrigés des principales différences permanentes, pour le calcul de l'impôt du Groupe).

Les produits perçus et les charges encourues de façon saisonnière ou cyclique pendant un exercice ne sont ni anticipés ni différés à une date intermédiaire s'il n'est pas approprié de les anticiper ou de les différer à la fin de l'exercice.

### **3.5. MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION**

#### **3.5.1. Écarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition correspondent à l'écart calculé entre le coût d'achat de participations acquises et la quote-part des capitaux propres correspondants. Cet écart est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur. L'écart résiduel est inscrit en écart d'acquisition et affecté à chaque Unité Génératrice de Trésorerie susceptible de bénéficier des synergies du groupement d'entreprise.

Les écarts d'acquisition sont amortis en linéaire sur une durée de 10 ans qui reflète selon la Direction la durée de consommation des avantages économiques futurs.

Conformément au règlement 99-02 du CRC, le Groupe procède à des tests d'évaluation de ses écarts d'acquisition. Ces tests sont réalisés au moins une fois par an lors de la clôture des comptes et lors de la survenance d'indicateurs internes ou externes remettant en cause leur valeur nette comptable. Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, afin de ramener ces derniers à leur juste valeur.

### 3.5.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des coûts de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les coûts de développement immobilisés correspondent aux coûts engagés par le Groupe dans le cadre de contrats de co-production de jeux pour lesquels elle détient tout ou partie des droits d'exploitation. Ces contrats prévoient que l'ensemble des coûts de développement des jeux sera engagé par le Groupe, l'éditeur prenant en charge une partie du financement de ces coûts.

Les coûts comprennent des frais de personnel, des charges de sous-traitance ainsi qu'une quote-part de charges indirectes après déduction des redevances forfaitaires perçues des éditeurs.

Ces coûts de développement sont comptabilisés au poste « immobilisations en cours » au fur et à mesure de l'avancement du développement. A dater de leur première commercialisation, ils sont transférés dans le poste « Coûts de développement » et amortis en fonction de la consommation estimée des avantages économiques futurs.

Par ailleurs, le Groupe effectue des tests de dépréciation à la clôture de chaque exercice, ou dès l'apparition d'indicateurs de perte de valeur.

Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable des actifs à leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Lorsque la juste valeur d'une immobilisation incorporelle s'apprécie au cours d'un exercice et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement à des logiciels acquis à leur coût d'acquisition amortis sur une durée de 3 ans en générale ainsi que la marque DON'T NOD qui n'est pas amortie.

### 3.5.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Le groupe applique la méthode préférentielle en inscrivant à l'actif de son bilan les biens exploités au travers des contrats de crédit-bail et assimilés. Ces contrats de location sont qualifiés de location-financement et font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés lorsqu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

La valeur vénale du bien à la date de la signature du contrat est comptabilisée en immobilisations corporelles et un amortissement est constaté sur la durée de vie du bien. La dette correspondante est inscrite au passif avec enregistrement des intérêts financiers y afférents et le loyer de la redevance de crédit-bail est annulé au compte de résultat.

A la différence des contrats de location-financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers dans le poste « autres achats et charges externes ».

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire à compter de leur mise en service sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations.

A ce titre, les durées suivantes sont retenues :

- Installations techn., matériel et outil. Ind. 5 ans
- Installations générales, agenc. divers 5 à 10 ans
- Mobilier 3 à 8 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans

▪ Sites internet 3 ans  
Les actifs corporels immobilisés font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas de biens susceptibles de donner lieu à une approche par composant.

### 3.5.4. Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont représentatives de dépôts de garantie comptabilisés à leur valeur nominale et de la trésorerie gagée. Une dépréciation est comptabilisée dès qu'apparaît une perte probable.

### 3.5.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. La société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses clients et une dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

### 3.5.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

### 3.5.7. Avances remboursables

Le Groupe bénéficie de contrats d'aide, sous forme d'avances conditionnées remboursables, partiellement ou en totalité en fonction du succès technique, du Fonds d'Aide au Jeu Vidéo. En cas de réussite technique, ces avances sont remboursables à hauteur d'un montant variable (entre 50% à 90% du financement obtenu).

### 3.5.8. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe contractualise avec des éditeurs des contrats par lesquels ces derniers lui sous-traitent le

développement de certains jeux vidéo. La durée de production de ces jeux s'étale généralement sur plusieurs années. Les contrats prévoient des points d'étape technique (« milestone ») qui déclenchent par le Groupe, après validation par l'éditeur, une facturation.

Ces contrats sont considérés comme des contrats à long terme et le chiffre d'affaires est reconnu selon la méthode de l'avancement. Ainsi, le Groupe estime en début de contrat le résultat économique attendu de ce dernier comme la différence entre les paiements attendus de l'éditeur et les coûts prévisionnels de développement estimés après déduction du Crédit d'impôt Jeux Vidéo afférent à ces dépenses. Le taux de marge prévisionnel ainsi calculé est appliqué aux coûts de développement réellement encourus à chaque période pour déterminer le chiffre d'affaires à comptabiliser.

Dans le cas où le résultat économique du contrat, calculé tel que précisé précédemment, est déficitaire une provision pour perte à terminaison est comptabilisée. Par ailleurs, si le résultat économique du contrat ne peut être déterminé de façon fiable, aucun profit n'est comptabilisé, le chiffre d'affaires comptabilisé à la clôture étant égal aux montants des coûts encourus.

Le taux de marge prévisionnel est revu à chaque clôture en fonction des coûts réellement engagés, de la ré-estimation de ceux restant à engager et des éventuels avenants signés avec les éditeurs. Le nouveau taux de marge prévisionnel ainsi déterminé est appliqué aux coûts de développement subséquents afin de déterminer le montant de chiffre d'affaires qui s'y rattache.

### 3.5.9. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan, dans les « Emprunts et dettes financières » mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie.

### 3.5.10. Provisions

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique du Groupe en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées en fonction de l'avancée des procédures en cours.

### 3.5.11. Engagements de retraite et avantages similaires

Le groupe a adopté la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraites et avantages similaires.

Le seul engagement de retraite à prestations définies du groupe est constitué par les indemnités de fin de carrières légales et conventionnelles (IFC) du personnel des entités françaises. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat d'exploitation en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat.

### 3.5.12. Impôts sur les sociétés

Le poste comprend essentiellement le Crédit d'impôts Jeux Vidéo (CIJV) réclamés par le Groupe pour les jeux en cours de développement disposant d'un agrément provisoire délivré par le CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée).

Le CICE est comptabilisé en déduction des charges sociales.

### 3.5.13. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires existant entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires.

L'impôt différé est calculé en tenant compte du taux de l'impôt qui a été voté à la date de clôture et dont il est prévu qu'il s'applique lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Un impôt différé actif est constaté dès lors que les perspectives de recouvrement de cet actif sont probables.

### 3.5.14. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être

considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

### 3.5.15. Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat net dilué, le résultat net part du groupe de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'incidence maximale de la conversion des éléments dilutifs en actions ordinaires. Est donc intégrée au calcul du résultat par action l'incidence de l'émission future éventuelle d'actions y compris celles résultant de la conversion d'instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante.

L'incidence à la baisse due à l'existence d'instruments pouvant donner accès au capital est déterminée en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et indépendamment de la probabilité de conversion en actions ordinaires, et en excluant les instruments relatifs.

### 3.5.16. Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

### 3.5.17. Bons de Souscription d'Actions (BSA)

Conformément aux principes comptables français, lors de l'attribution de BSA, aucune charge de rémunération n'est constatée au titre de l'avantage accordé aux bénéficiaires des plans. L'augmentation de capital est constatée pour le prix d'exercice lors de l'exercice du bon par le bénéficiaire.



## 4. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

**NOTE 1 : ECART D'ACQUISITION**

	31 décembre 2017	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	30 juin 2018
Ecarts d'acquisition bruts	-	-	-	3 136	3 136
Amortissements des écarts d'acquisition	-	(26)	-	-	(26)
<b>TOTAL NET</b>	-	(26)	-	3 136	3 110

L'écart d'acquisition correspond à l'acquisition de la filiale DON'T NOD ELEVEN.

**NOTE 2 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

IMMOBILISATIONS BRUTES	31/12/2017	Acquisitions	Reclas-sements	Cessions	Variation de périmètre	30/06/2018
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Marque	-	20	-	-	-	20
Concessions, brevets, licences	511	11	4 686	-	6 684	11 892
Autres immobilisations incorporelles	10	-	-	-	-	10
Immobilisations incorporelles en cours	4 335	410	(4 686)	-	130	189
	<b>4 857</b>	<b>441</b>	-	-	<b>6 813</b>	<b>12 111</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Installations techniques et matériels	-	-	-	-	97	97
Agencements et aménagements des installations générales	347	-	-	-	33	379
Matériel de bureau et informatique, mobilier	670	8	-	-	239	917
	<b>1 016</b>	<b>8</b>	-	-	<b>368</b>	<b>1 393</b>
<b>TOTAL Brut</b>	<b>5 873</b>	<b>450</b>	-	-	<b>7 182</b>	<b>13 505</b>

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	31/12/2017	Dotations	Reclas-sements	Diminutions	Variation de périmètre	30/06/2018
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Marque	-	0	-	-	-	0
Concessions, brevets, licences	489	171	-	-	6 660	7 320
Autres immobilisations incorporelles	10	-	-	-	-	10
	<b>499</b>	<b>171</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 660</b>	<b>7 330</b>
Installations techniques et matériels	-	-	-	-	97	97
Agencements et aménagements des installations générales	338	9	-	-	5	351
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	564	33	-	-	152	750
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>902</b>	<b>42</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>254</b>	<b>1 198</b>
<b>TOTAL Amortissements et Dépréciations</b>	<b>1 401</b>	<b>213</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 914</b>	<b>8 529</b>
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>4 472</b>	<b>236</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>268</b>	<b>4 976</b>

Au cours de la période, le Groupe a porté en immobilisations incorporelles en cours des frais de développement à hauteur de 410 milliers d'euros au titre des jeux pour lesquels cette dernière dispose de tout ou partie des droits de propriété et / ou d'exploitation. Par ailleurs, 4.686 milliers d'euros correspondant aux coûts de développement du jeu Vampyr ont été reclassés du poste « immobilisations en cours » au poste « concessions, brevets, licences » compte tenu de la sortie du jeu en juin 2018.

**NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	30/06/2018
Dépôts et cautionnements	91	-	-	75	167
<b>TOTAL</b>	<b>91</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>75</b>	<b>167</b>

**NOTE 4 : CREANCES**

Les créances se décomposent comme suit :

	30-juin-18	31-déc-17
Fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir	9	30
Créances sociales	27	-
TVA	616	278
Crédits d'impôt	2 081	3 218
Autres créances fiscales	75	50
Charges constatées d'avance	341	46
Autres créances	19	-
<b>Total autres créances</b>	<b>3 168</b>	<b>3 622</b>

Les crédits d'impôts sont principalement relatifs au CIJV et dans une moindre mesure au CICE.

Les créances clients se décomposent ainsi :

	30-juin-18	31-déc-17
Clients (brut)	570	1 558
Factures à établir	2 133	258
Provision pour dépréciation	-	-
<b>Clients (net)</b>	<b>2 703</b>	<b>1 816</b>

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an.

**NOTE 5 : IMPOTS DIFFERES**

En l'absence d'historique de bénéfices suffisants, les conditions pour activer les impôts différés sur les déficits reportables n'ont pas été considérées comme réunies à la clôture des périodes présentées.

Il n'existe pas d'impôts différés passifs.

**NOTE 6 : TRESORERIE NETTE**

La trésorerie nette du Groupe se présente comme suit :

	30/06/2018	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement	300	-
Disponibilités	27 450	692
Concours bancaires courants	-	-
<b>TRESORERIE NETTE</b>	<b>27 750</b>	<b>692</b>

**NOTE 7 : CAPITAL SOCIAL****▪ COMPOSITION**

Au 30 juin 2018, le capital social s'élève 93 milliers d'euros composé de 4.673.522 actions de 0,02 euro de valeur nominale chacune.

Il a évolué comme suit au cours de la période :

	Date	Nombre d'actions
<b>31/12/2017 - Avant division</b>		<b>37 077</b>
Division par 31 du nominal de l'action		1 112 310
<b>31/12/2017 - Après division</b>		<b>1 149 387</b>
Augmentation de capital pré-IPO par incorporation de réserves et primes	30 mars 2018	1 631 388
Incorporation de la créance envers DN11 dans le cadre du rachat de la société	22 mai 2018	156 420
IPO - Conversion des obligations	22 mai 2018	347 070
IPO - Souscriptions	22 mai 2018	1 187 647
IPO - Surrelocation	18 juin 2018	201 610
<b>30 juin 2018</b>		<b>4 673 522</b>

▪ **CAPITAL POTENTIEL (BSA)**

Voir la note 1.2.4.

**NOTE 8 : PROVISIONS**

Les provisions ont évolué comme suit au cours de la période :

<b>TABLEAU DES PROVISIONS</b>	31 décembre 2017	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	30 juin 2018
Provision pour litiges	-	-	-	-	-
Provision pour indemnités de fin de carrière	267	30	-	46	343
Provision pertes à terminaison	-	200	-	-	200
Autres provisions pour risques et charges	333	275	(170)	-	437
<b>TOTAL</b>	<b>599</b>	<b>505</b>	<b>(170)</b>	<b>46</b>	<b>980</b>
<i>dont exploitation</i>		230	(170)		
<i>dont financier</i>		-	-		
<i>dont exceptionnel</i>		275	-		

▪ **PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE**

La provision au 30 juin a été déterminée en utilisant la projection établie lors du calcul effectué à la clôture annuelle des comptes.

▪ **PROVISION POUR PERTES A TERMINAISON**

Cette provision est relative au développement d'un jeu en cours.

▪ **AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES**

Il s'agit d'une provision pour impôts liée au CIJV.

**NOTE 9 : DETTES FINANCIERES**

L'ensemble des dettes financières est contracté en euros.

L'évolution au cours de la période se présente comme suit :

	31-déc-17	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Reclassement	30-juin-18
Avances conditionnées	507	-	(361)	-	-	146
Obligations convertibles	-	-	(4 800)	-	4 800	-
Dettes financières diverses	4 962	1 500	(10)	2	(4 800)	1 654
Dettes financières liées au crédit-bail	-	-	-	67	-	67
Intérêts courus sur dettes financières diverses	87	58	-	20	-	165
Intérêts courus sur obligations convertibles	-	77	(77)	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 556</b>	<b>1 635</b>	<b>(5 247)</b>	<b>89</b>	<b>-</b>	<b>2 033</b>

L'échéancier des dettes financières au 30 juin 2018 se présente comme suit :

	30 juin 18	Echéancier de remboursement		
		Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances conditionnées	146	42	21	84
Dettes financières diverses	1 652	2	1 650	-
Dettes financières liées au crédit-bail	-	-	-	-
Intérêts courus sur dettes financières diverses	145	145	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 944</b>	<b>190</b>	<b>1 671</b>	<b>84</b>

**NOTE 10 : DETTES**

Au 30 juin 2018, les dettes se décomposent comme suit :

	30-juin-18	31-déc-17
Avoirs à établir		
Dettes sociales	1 698	1 224
TVA	167	42
Autres dettes fiscales	83	185
Produits constatés d'avance	4 186	2 502
Subventions d'investissement	50	50
<b>TOTAL</b>	<b>6 184</b>	<b>4 003</b>

Le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. La part de la facturation non reconnue en résultat en application de cette méthode est comptabilisée en produit constaté d'avance.

**NOTE 11 : CHIFFRE D'AFFAIRES – INFORMATION SECTORIELLE**

Le chiffre d'affaires du Groupe est généré sur un seul secteur d'activité, celui du développement de jeux video.

Le chiffre d'affaire perçu au titre des royalties sur les jeux commercialisés s'est élevé à 0,8 million d'euros au premier semestre 2018 contre 0,7 million d'euros au premier semestre 2017

La décomposition du chiffre d'affaires par zone géographique s'analyse comme suit :

	2018 (6 mois)		2017 (6 mois)	
	K€	%	K€	%
EMEA	3 789	81%	4 076	92%
<i>dont France</i>	2 128	45%	1 761	40%
Amérique	894	19%	370	8%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAHIQUE</b>	<b>4 683</b>	<b>100%</b>	<b>4 445</b>	<b>100%</b>

Le groupe dispose que d'une seule filiale en France. Le Groupe n'est donc pas soumis au risque de change lors des conversions des comptes.

**NOTE 12 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>(6 mois)</b>	<b>(6 mois)</b>
Reprises de dépréciations et provisions d'exploitation	170	-
T transfert de charges d'exploitation	7	-
Subventions d'exploitation	241	-
Produits divers de gestion	2	1
<b>Total</b>	<b>420</b>	<b>1</b>

**NOTE 13 : DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS**

Les dotations aux amortissements, dépréciation et provisions, nettes des reprises s'analysent comme suit sur la période :

<b>DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS</b>	31 décembre 2017	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	30 juin 2018
Dépréciations	-	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	599	505	(170)	46	980
<b>Sous-Total</b>		<b>505</b>	<b>(170)</b>		
Amortissements		213	-		
<b>TOTAL</b>		<b>719</b>	<b>(170)</b>	-	
<i>dont exploitation</i>		444	(170)		
<i>dont financier</i>		-	-		
<i>dont exceptionnel</i>		275	-		



**NOTE 14 : RESULTAT EXCEPTIONNEL**

	PRODUITS	CHARGES
<b>Opérations de gestion</b>		
- Provisions et dépréciations exceptionnelles	-	275
- Divers	8	9
<b>Opérations de capital</b>		
- Cessions d'immobilisations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>284</b>
		<b>(276)</b>

La dotation aux provisions exceptionnelle est relative au CIJV.

**NOTE 15 : IMPOT SUR LES SOCIETES**

En l'absence d'impôts différés le poste correspond au CIJV.

**NOTE 16 : RESULTAT PAR ACTION**

	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)
Résultat net (en €)	(1 033 495)	1 101 393
Nombre moyen d'actions en circulation	2 335 539	1 149 387
Nombre moyen d'actions diluées	4 735 539	1 149 387
<b>Résultat net par action (en €)</b>	<b>(0,44)</b>	<b>0,96</b>
<b>Résultat net dilué par action (en €)</b>	<b>(0,44)</b>	<b>0,96</b>

**NOTE 17 : PRESENTATION D'UN RESULTAT D'EXPLOITATION ECONOMIQUE**

Le CIJV fait partie intégrante du modèle économique des studios de jeux vidéo. Aussi, bien qu'il soit comptabilisé dans le poste « Impôts sur les bénéfices », le tableau ci-dessous présente un résultat d'exploitation économique qui en tient compte.

	<b>2018 (6 mois)</b>	<b>2017 (6 mois)</b>
Résultat d'exploitation comptable	(2 558)	(276)
CIJV	1 952	1 651
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ECONOMIQUE</b>	<b>(606)</b>	<b>1 375</b>

**5. AUTRES INFORMATIONS****NOTE 18 : EFFECTIFS GROUPE**

L'effectif moyen du Groupe s'élève à 153 personnes au 30 juin 2018 contre 100 personnes au titre de la période précédente.

**NOTE 19 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**▪ **ENGAGEMENTS DONNES**

Engagements donnés	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Engagements financiers</b>		
Créances cédées non échues		
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles		
Avals, cautions et garanties données		
<b>Dettes garanties par des sûretés réelles</b>		
<b>Autres engagements</b>		
Engagements de paiements futurs	1 177	394
<b>TOTAL</b>	<b>1 177</b>	<b>394</b>

Les engagements de paiements futurs se décomposent comme suit :

	<b>Total</b>	<b>Paiements dus par période</b>		
		<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an et à 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Contrats de location immobilière simple	1 177	395	539	243

▪ **ENGAGEMENTS REÇUS**

Néant.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs selon les normes comptables en vigueur ou qui pourraient le devenir dans le futur.